

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 31 mars 1908.



ES journalistes semblent vouloir répandre sur l'Église des nouvelles aussi fausses que sensationnelles.

— Une des plus récentes est une prétendue démarche de l'épiscopat français auprès du Souverain-Pontife, demandant en permanence auprès de sa personne un représentant autorisé pour faire entendre sa voix quand il le jugerait utile. Et comme à ce poste nouveau il fallait un titulaire, l'auteur de l'article désignait Mgr Gilbert, ancien évêque de Mans, actuellement évêque titulaire d'Arsinoë, et qui est domicilié à Rome.

— Si le journaliste en question se fut donné la peine de réfléchir seulement deux minutes avant d'écrire son article, il aurait laissé sa plume dans son encrier. D'abord demander un représentant pour faire entendre sa voix auprès du Souverain-Pontife, suppose que le pape ne connaît point le clergé de France, ses tendances et ses besoins. Ce soupçon, que l'on a jeté plusieurs fois en pâture au gros public, et jusqu'à la tribune de la Chambre française, repose sur un faux exposé. Jadis le nonce pontifical faisait connaître au Souverain-Pontife les besoins de l'Église de France ; maintenant, bien que ce rouage soit supprimé, les informations abondent. Les évêques français viennent à Rome plus souvent que ceux des autres nations, et ont toute liberté de dire au Souverain-Pontife ce qu'ils croient utile pour le bien de l'Église. De plus le pape ne manque point en France d'informateurs aussi discrets que consciencieux ; et si on pouvait rapprocher deux époques, il serait peut-être vrai de dire que le pape est mieux informé des